

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE COHENNOZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 22 août 2022

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux août à 19 heures 30, le Conseil Municipal
En exercice : 11 légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence
Présents : 07 de Madame Christiane DETRAZ, Maire.
Excusés : 03
Absent : 01 Présents : Christiane DETRAZ, Christian EXCOFFON, Denis BOURGEOIS-ROMAIN,
Votants : 07 Jérémie MONGELLAZ, Thierry TEYPAZ, Dominique TEYPAZ, Gérard VIALLIS.

Date de la convocation : Excusés : Laëtitia SOCQUET-JUGLARD, Jacky MARIN-LAMELLET, Jean-Luc REBORD.
12/08/2022 Absent : Jean-Loup MARTIN.

A été élu secrétaire de séance : Dominique TEYPAZ.

Délibération n° 2022-D31 – Approbation du procès-verbal du 05 juillet 2022

Vu l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,

Madame le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 05 juillet 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents (07 voix pour) :

➤ **Approuve** le procès-verbal du conseil municipal du 05 juillet 2022.

Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Le Maire
Christiane DETRAZ

